

Assemblée Générale – septembre 2022

Présents : *Sylvain Desamblanc, Clément Debackere, Frédéric Doreau, Olivier Dutartre, Julien Bourderioux, Laurent Couet, Romain Longet, , Mickaël Bureau, Geoffrey Chabrol, Cécile Hallier, Frédéric Leclerc, Vincent Morette, Laurent Thieux*

Excusés : *Stéphane Ricaud*

Ordre du jour :

- rapport moral sur l'activité par le président

Inscriptions : environ 100 adultes et 110 enfants inscrits à ce jour.

Bonne saison avec des compétitions. Des équipes encore engagées.

Les 2 tournois du club ont été maintenus et le seront encore.

L'adhésion handisport est renouvelée. La manifestation de sport adapté qui a eu lieu en en huis clos l'année dernière pourra, espérons-le, être ouverte au public..

Projets en attente : une badgeuse ; l'éclairage extérieur.

- rapport financier de l'exercice par le trésorier

2021-2022 : plus de 200 adhérents, donc meilleure année.

Les subventions sont en diminutions (car basées sur les effectifs des années précédentes).

La rémunération du professeur, Clément Debackere, a augmenté un peu en lien avec l'accroissement de ses compétences.

Il n'y a pas eu de gros investissements, cette année.

Rentrent en compte aussi les frais de déplacement des équipes.

Clément et Geoffrey ont réussi à amener les frais de la tournée de juillet 2022 à l'équilibre.

Point sur les partenaires : ils sont à mettre davantage en avant.

Cas particulier des balles : forte consommation et augmentation des prix.

Il y a eu 1 formation diplômante de 2 jeunes ce qui a occasionné des défraiements.

Le bilan comptable est positif à 3 300€ (dépenses : 69 000 € et recettes : 72 000 €)

Cette année, Sullyvan est en formation en alternance avec l'ASM : 10h30 à la section tennis, ce qui représente 45% de son volume total horaire.

- vote des deux rapports à la majorité.
- bilan sportif de l'année 2021-2022 et compétitions à venir :
Septembre 2021

Championnats vétérans : (1 équipe femme et plusieurs équipes hommes)
Septembre 2022

Femmes : ne peuvent pas jouer car pas d'autres équipes engagées.
Championnats hiver : Femmes / Hommes : Equipe 1 en régional
Synthèse des équipes hommes et femmes

Très compliqué de monter des équipes sur le week-end et sur l'année.

- école de tennis :
110 jeunes environ sont inscrits à l'école de tennis, cette année.
Augmentation de 5 filles chez les jeunes.
Ouverture de 2 créneaux supplémentaires (grâce aux interventions dans les écoles) pour les jeunes (les jeudi et mercredi) et 1 pour les adultes (le mercredi).
Malheureusement le club a dû refuser des inscriptions.

- élection des tiers sortant / entrant ;
Entrée : Geoffrey Chabrol.
Sortants : Leslie Malassigné et Emilie Ghez.

- mot de la Mairie
Félicitations de la part du Maire. Il est très satisfait de la section du tennis, de son dynamisme et de sa convivialité.
Félicitations pour la participation aux jeux sportifs de juin 2022.
Label Handisport, notamment grâce au partenariat avec la Mairie, qui a aménagé une place sur le parking, les toilettes PMR.

- mot du président de l'ASM :
Mise en avant du handisport.
Subventions pour aménager et maintenir le site accessible et en bon état de fonctionnement, surtout lors de fortes pluies.

- questions diverses.
 - Tennis Loisirs : regret pas d'accès avant 20h30 le mercredi et 21h30 les autres jours, pour les loisirs.

- Cours du samedi matin « Loisirs et néo-compétiteurs » : normalement, pas d'inscriptions en deçà du classement 30/3.
- Travaux : est-il possible de revoir aussi l'isolation du toit en même temps que sa réfection ?
- Qu'est-il possible d'envisager sur le site ? L'activité de Padel est une activité accessible et encore peu développée, malgré la demande.
Dans le cadre de Paris 2024, l'Etat parlait de subventions pour construire ce type d'infrastructures.
A voir avec la FFT.

Réponse Mairie : resserrement des budgets / tous les projets déposés ne sont jamais éligibles.

Il faudrait regarder les documents d'urbanisme, pour déjà savoir qu'il est possible d'envisager à moyen voire long terme une construction supplémentaire pour l'infrastructure.

- Installation de panneaux solaires ?

Réponse Mairie : la structure n'est pas suffisamment solide. Il faudrait renforcer la structure, ce qui engendrerait un coup supplémentaire.